

PROGRAMME DE FORMATION

L'atelier du papier mâché. Comment créer des sculptures en papier

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel paramédical, social, éducatif en charge d'animation et désirant proposer aux usagers/patients un atelier de création à partir du papier mâché.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 9 p.

Objectifs de la formation

Utiliser les techniques de base du papier mâché.

Concevoir et animer un atelier de créativité en utilisant le papier journal comme matériau d'expression stimulant le sens inventif et créatif des participants.

Programme

- L'art du papier mâché : son histoire.
- Les procédés d'artistes : confrontation d'images et de modèles.
- Inventaire du matériel nécessaire et des matériaux.
- Les techniques de base (dont la technique du contre-collage) et les différentes étapes à respecter :
 - La conception.
 - L'assemblage d'une construction.
 - La recherche d'un moule approprié.
- Les différentes façons de confectionner les objets en papier mâché.
- Réalisation en volume et à plat permettant d'expérimenter différentes approches du papier mâché

Méthodes et supports

Apports méthodologiques et techniques. Exercices pratiques. Echanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.